

NOTICE de POSE ISOFEUTRE TS

PRÉPARATION des SUPPORTS

Le sol doit être propre et sec, balayer soigneusement avant toute pose. ISOFEUTRE égalise les aspérités et fentes jusqu'à 2 mm.

SUPPORTS ANCIENS :

Vérifier les lames de parquet, sonder les carreaux, retirer les sols plastiques trop endommagés, fixer les éléments instables, utiliser la partie filmée en contact avec le revêtement à poser.

SUPPORTS NEUFS :

Les bétons neufs restent humides pendant environ 3 ans, utiliser la partie filmée en contact avec le sol.

POSE :

POSE LIBRE :

Positionner les lés d'ISOFEUTRE TS, bord à bord, sans recouvrement. Si nécessaire, fixer le bout des lés par collage ou bande adhésive, uniquement aux deux extrémités.

POSE COLLÉE :

Appliquer ISOFEUTRECOL, ou une colle adaptée de type acrylique pour revêtements de sols souples, sur le support avec une spatule crantée n° 2, respecter le temps de gommage préconisé par le fabricant de colle avant de poser ISOFEUTRE TS.

Positionner les lés d'ISOFEUTRE TS bord à bord, et les appliquer soigneusement en chassant l'air et en s'assurant de l'encollage sur la totalité de la surface. Pose immédiate du revêtement.

Ne jamais utiliser d'adhésif double face pour la pose collée.

POSE MURALE :

Appliquer sur le mur une colle type OVALITE M ou colle à papier intissé, positionner les lés d'ISOFEUTRE TS la partie mate sur le mur en marouflant. Mettre une bande de masquage pour le jointolement des lés, et poser le revêtement mural sur la partie filmée.

CHOIX DE POSE SELON LE REVÊTEMENT :

- **Moquette -30 dB** (PV N° AC 4178 du 31/05/06 du CSTC)
Pose collée ou libre pour les petites pièces. (Jusqu'à 15 m²)
- **Sol Naturel type "Jonc de mer" et « Sisal »**
Pose collée.
- **Dalles et Lames Vinyles auto-adhésives et en rouleaux -19 dB** (PV N° AC4177 du CSTC)
Pose collée. La partie filmée recevant le revêtement de sol sans primaire d'accrochage.
 - * **Pose spécifique sur plancher bois (type OSB3) ou en comble :**
Pose collée en double couches croisées. Coller la première couche avec la partie filmée sur le plancher bois, les parties mates collées entre elles, bien maroufler afin que la deuxième couche soit bien plane, ensuite poser les dalles sur la partie filmée.
- **Parquet flottant et Stratifié (support sec : béton + de 3 ans) -17 dB** (PV N° AC4178 du CSTC)
Pose libre, et de préférence collée sous stratifié assurant ainsi une meilleure pression avec le support. Toujours poser les lames de parquet perpendiculairement à ISOFEUTRE TS. Faire un relevé de plinthe de 8 cm à coller ou àagrafer.

- **Parquet Massif à coller**

Pose collée, la partie filmée collée sur le sol à l'aide de la colle acrylique, et la partie mate recevant la colle spéciale à parquet. Respecter le délai habituel de 10 jours pour le ponçage et la vitrification.

- **Carrelage -16 dB (PV SOCOTEC N°NANC-06-1983/3)**

Pose collée obligatoire sans primaire d'accrochage. Deux types de pose tenant compte de la date de construction de l'immeuble en cas de copropriété, pour respecter les normes en vigueur :

A - Date de construction antérieure au 31/12/1995 > Pose Simple

Poser la partie mate sur la chape que vous aurez préalablement enduite ISOFEUTRECOL ou d'une colle adaptée, de type acrylique. Faire un relevé de plinthes de 8 cm. Poser le carrelage sur la partie filmée, au ciment colle traditionnel ou colle à prise rapide. Réaliser les joints souples 3 heures après la pose des carreaux.

B - Date de construction postérieure au 01/01/1996 > Pose Double

Poser une première couche d'ISOFEUTRE TS collée à l'aide d'ISOFEUTRECOL. La partie filmée sur la chape, la partie mate recevant l'autre partie mate de la deuxième couche posée en croisé et collées entre elles avec ISOFEUTRECOL. Faire un relevé de plinthes de 8 cm. Laisser sécher 24 heures. Poser le carrelage au ciment colle traditionnel ou colle à prise rapide. Réaliser les joints souples 3 heures après la pose des carreaux.

L'utilisation et la pose d'ISOFEUTRE TS n'étant pas sous notre contrôle, notre responsabilité ne saurait être engagée.